



AVRIL  
N° 3 - 1998

# INFORMATIONS VERNIER

## MIEUX VIVRE À AÏRE-LE LIGNON

Le samedi 25 et le dimanche 26 avril se tiendra au centre commercial et à la salle des fêtes du Lignon une vaste manifestation.

Elle a trois buts: permettre aux associations locales de présenter leurs activités; débattre et faire signer une charte visant à favoriser la qualité de vie du quartier; promouvoir la création d'un conseil de quartier.

Vous le verrez, le programme des animations est extrêmement riche.

Cette grande fête de quartier est l'aboutissement d'une vaste réflexion initiée, voici deux ans déjà, autour de la problématique de la violence des enfants et des jeunes.

Partis de cette violence, les différentes personnes et groupements qui se sont impliqués dans le processus sont remontés aux racines du mal. Et c'est ainsi que l'on a basculé logiquement et progressivement sur le thème « Mieux vivre à Aïre-Le Lignon ».



(G. Rügsegger)

# SOMMAIRE

## Le thème

### 3 Mieux vivre à Aïre - Le Lignon

Les 25 et 26 avril prochain se tiendra au Lignon une grande fête de quartier, autour du thème de la violence des enfants et des jeunes.

Pages centrales : plan de la presqu'île d'Aïre-Le Lignon

## Nouvelles communales

- 10 Conseil municipal du 10 mars
- 15 Postes communaux à pourvoir
- 16 Vos petites annonces

- 19 Inscriptions pour le 8e Prix littéraire de la commune
- 20 5 nouveaux bus communaux
- 24 Portes ouvertes au centre horticole et Vernier fleuri

## Infos-quartier

- 24 AIVV : La colonie de vacances de Boveau-sur-Corbeyrier

## Renseignements utiles

### Administration municipale

#### Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

#### Pompes funèbres, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

#### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)  
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Pacte pour l'emploi

#### Association VIE

(Vernier Intégration Emploi)  
Mairie de Vernier - Rue du Village 9  
Tél. 306 06 48

#### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin  
Route du Bois-des-Frères 30  
Bassin couvert du Lignon, horaire jusqu'au 15 mai : lun-ma-jeu-ven 9h30-13h30 et 16h30-20h30, me 9h30-20h30, sa-di + jours fériés 9h30-17h.

#### Service du feu, tél. 118

#### Gendarmerie genevoise, tél. 117

#### Poste de Blandonnet, tél. 939 03 80

#### Police municipale

#### Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

#### Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

#### Urgence AMG, tél. 322 20 20

#### SOS Médecins, tél. 348 49 50

#### Hôpitaux

#### Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

#### Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

#### Appel urgent, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,  
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches II, sauf vacances et jours fériés et jeudis des mois de décembre et janvier.

### Services sociaux

#### Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h  
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

#### Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 795 75 90

#### Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

#### Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

#### Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

#### Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

#### Repas à domicile, tél. 827 85 00

#### SOS enfants, tél. 312 11 12

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

#### Service social, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### Centre social du Lignon,

Tél. 796 63 11 et Centre social de

#### Châtelaine Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

### Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)

Robert BORGIS

PAO - production et publicité

Mlle Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 06

Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro :

CHATELAINE - BALEXERT

parution 8 mai 98

délai rédactionnel 17 avril 98

Journal tiré à 14'500 exemplaires

## Mieux vivre à Aïre-Le Lignon

Deux bébés devraient naître lors du week-end des 25 et 26 avril : l'un sera baptisé « charte », l'autre « conseil de quartier ». La liste des géniteurs est longue puisqu'elle comprend une trentaine de groupements et des centaines d'individus. Quant à la gestation, elle aura pris deux ans en tout, soit un peu plus que celle d'un éléphant. Normal, la tâche est justement « éléphantesque ».

### Ras-le-bol

En fait, la conception des jumeaux a débuté lors d'une séance qui s'est tenue le 26 mars 1996 à la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon.

A l'époque, il s'agissait de réfléchir sur le thème : « L'agression chez les enfants et les jeunes de Vernier, quelles réponses à Aïre-Le Lignon ? ». Cette réunion est intervenue alors qu'une recrudescence de la violence, s'exprimant sous des formes diverses, frappait les écoles communales depuis la rentrée scolaire 1995-1996 (voir notre thème « la violence à l'école », dans le numéro d'octobre 1995).

Paradoxalement, l'année scolaire 95-96 avait été décrétée « année sans violence » au cycle du Renard.

Durant l'hiver de cette même année, les membres du Bureau du Conseil municipal ont été interpellés individuellement par la direction du cycle du Renard et par des parents



(G. RÖEGSGGER)

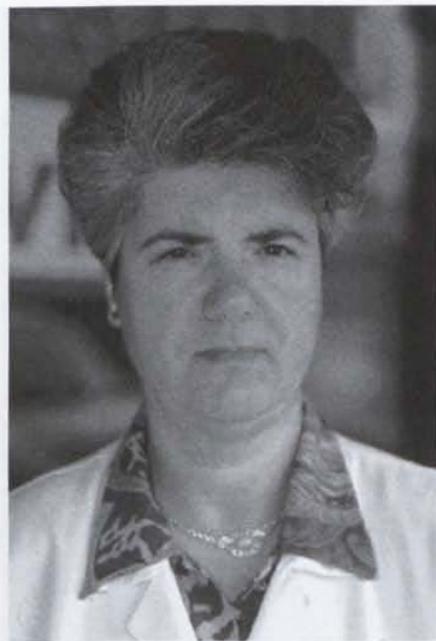
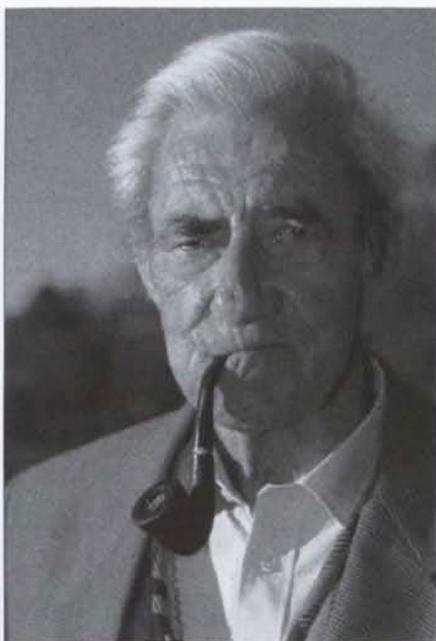
d'élèves inquiets.

C'est ainsi que ces élus ont présenté une résolution interpartis demandant la création d'une commission ad hoc chargée d'empoigner ce problème. Ce fut chose faite à partir de février 1996. En parallèle, l'équipe de la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon a lancé un appel à une réflexion commune, cité ci-dessus. Cet appel a fort heureusement rencontré un écho retentissant puisque 21 groupements et institutions ont non seulement participé à cette séance à travers la présence de 57 personnes, mais ont également manifesté le désir de poursuivre collectivement une réflexion sur le sujet.

### Longue réflexion

Le travail collectif entamé lors de cette première séance du 26 mars 1996 s'est poursuivi par la constitution d'un groupe de travail. Ce dernier était chargé de dégager différentes pistes. Réellement concernées par ce thème, ce ne sont pas moins de 18 personnes qui ont tenu à participer activement à ce « groupe restreint ».

Par souci d'efficacité, il a fallu déléguer à un sous-groupe la rédaction d'un document devant servir notamment à définir diverses propositions. D'ores et déjà, l'idée du bébé « Conseil de quartier » était dans l'air. On parlait alors d'un « Grand réseau »



## Mieux vivre à Aire-Le Lignon



(G. ROEGEGGER)

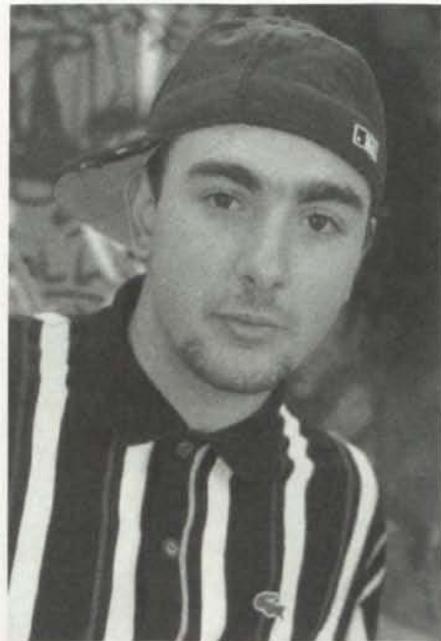
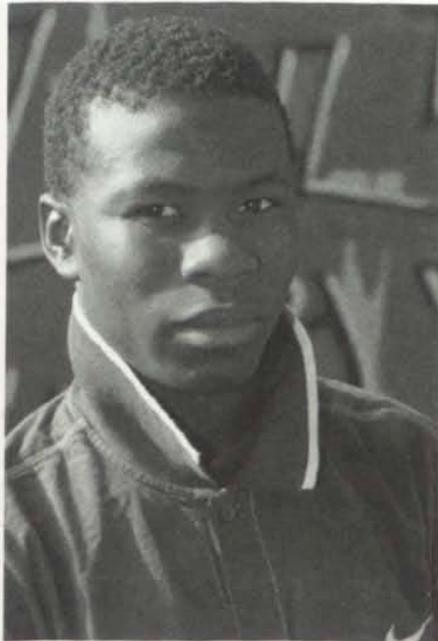
ou d'un «Collectif».

Ce groupe a également élaboré une liste relative aux relations habituelles entre jeunes et adultes, appelées en l'occurrence «transactions», qui interviennent à la Carambole, à la Maison de quartier, au Jardin Robinson et au Cycle du Renard. On y parle notamment de respect, de participation active, de responsabilisation, de confiance, de disponibilité de l'adulte, d'intégration ou encore de respect de la différence.

Un exemple : à la Carambole, les jeunes qui demandent une raquette pour jouer au ping-pong (sur laquelle figure le nom Carambole) doivent remettre à l'animateur ou au moniteur une contrepartie (par exemple un abonnement où figure le nom du détenteur).

Les enseignants de l'école primaire du Lignon ont, de leur côté, réfléchi à cette violence avec l'aide des travailleurs sociaux du Point, rattachés au Service de protection de la jeunesse.

Ce travail a débouché sur une soirée d'information et d'échange à laquelle plus de 350 personnes ont participé le 10 octobre 1996 à la salle des fêtes du Lignon. Le travail effectué par les enseignants sur l'établissement de lois fondamentales (par exemple : «Ici, au Lignon, nous voulons vivre dans le respect de chacun et nous



### Programme de la fête

#### SAMEDI 25 AVRIL

- 11h *Ouverture de la fête au Centre commercial du Lignon*  
Apéritif offert par le Lignon Shopping  
Concours et démonstration de graffitis, animé par l'association «le 7e concept», formée de jeunes du Lignon  
*Ouverture des stands à la salle des fêtes du Lignon*  
Animation, restauration et buvette
- 14h-17h *De la violence à une meilleure qualité de vie*  
Discussion à la salle des fêtes du Lignon à propos de la charte pour «Mieux vivre et agir à Aïre-Le Lignon»  
Spectacle d'improvisation théâtrale  
Exposé - Débat
- 20h Bal/Disco avec le groupe Night & Dance à la salle des fêtes du Lignon  
Concerts rap (le 7e concept) et rock (à confirmer)

#### DIMANCHE 26 AVRIL

- 11h *Apéritif officiel à la salle des fêtes du Lignon*  
Allocution des autorités communales  
Concert de la chorale de l'école du Lignon I  
Graph contest (suite)
- 14h-17h *Quelle organisation pour une meilleure qualité de vie ?*  
Salle des fêtes du Lignon  
Un conseil de quartier ? Quelles alternatives ?  
Théâtre-forum : «La rampe de la discorde» par la Compagnie du Caméléon.  
Exposé - Débat
- 17h Bilan à la salle des fêtes du Lignon. Moment d'échange, synthèse et perspectives

Les diverses associations du quartier participent aux débats et se présentent pendant toute la fête en animant : des stands d'information, des animations sportives, des jeux à l'intérieur et à l'extérieur, un stand de maquillage, des balades en charrette, un lâcher de ballons, un diaporama, un espace Hip Hop «graph and live», les Arts Murailles, une expo-vente d'artisanat et divers stands de restauration.



voulons être solidaires»), sur la mise en place de conseils de classe et d'entretiens de médiation, a été présenté à cette occasion.

Cette soirée avait aussi pour but d'impliquer les parents dans la réflexion qui était en cours.

Ainsi, la deuxième partie de la soirée a été consacrée à un échange. Quinze groupes d'environ 20 personnes ont réfléchi ensemble à deux questions posées par les enseignants :

- Quelles actions pourrions-nous entreprendre ensemble pour aider les enfants à être plus calmes et plus détendus ?
- Comment faire comprendre ce qu'on entend par respect des différences : s'accepter, s'entraider, collaborer, travailler et vivre ensemble.

Chaque groupe était animé par une personne extérieure à l'école.

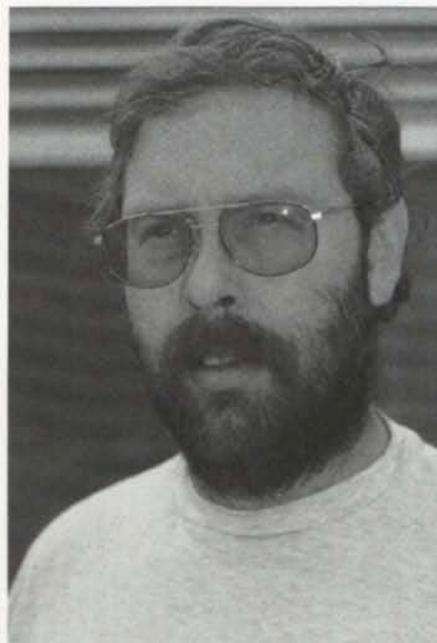
Cette soirée s'est achevée autour d'un buffet préparé par les élèves et leurs enseignants.

### **Théâtre interactif**

Dans le même état d'esprit, à la fin du mois d'octobre 1996, plus de six cents spectateurs sont venus voir et participer à la pièce de théâtre «Partie de Racket» présentée par le groupe «Le Caméléon» qui s'est tenue à la Maison de quartier.

### *Liste des associations qui participent à la fête*

Centre social du Lignon  
Association des Chiliens résidant à Genève  
Samaritains de Vernier  
Paroisse protestante d'Aïre-Le Lignon  
FSG Aïre-Le Lignon  
Association des amis de la culture iranienne  
Budokan Vernier Judo club  
Association des artistes et artisans du Lignon (LACAL)  
Réseau de solidarité  
Association des parents d'élèves du Lignon (ASPEL)  
Parlement des jeunes  
Jardin Robinson du Lignon  
Ecoles primaires du Lignon et d'Aïre  
Cycle d'orientation du Renard  
Association pour le parascolaire (GIAP)  
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon  
La Carambole - Association le 7e Concept  
Association des parents et enseignants albanais de Genève (LPA)  
Externat du Lignon  
Association des Siciliens de Genève (ARES) «Giovanni Verga»  
Genève-Basket - Kung-Fu  
Association des intérêts de Châtelaine et des environs (GRICABE)  
Association Vernier-Ardusat  
Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon  
Police municipale  
Les Indécis d'Aïre  
Les Arts Murailles  
Association artisanat, bricolage, création (ABC)  
Association des parents d'élèves d'Aïre (APEA)  
La Meule d'Or  
Projet de chorale avec des enfants  
Le Reiki, art naturel de guérir  
Aromart  
Association Vernier Intégration Emploi (VIE)





(G. RÜEGSEGGER)

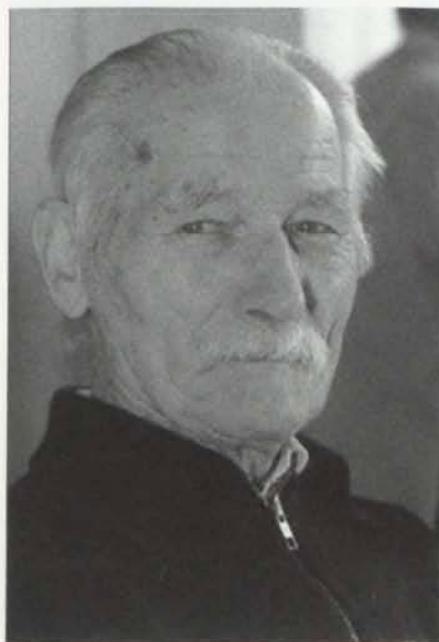
Cette initiative provenait à la base du groupe des conseillers sociaux de l'ensemble des cycles d'orientation. Au total plus de 90 représentations ont eu lieu. Cela a été rendu possible grâce au soutien de la Direction générale du Cycle d'orientation, la Loterie Romande, le Fonds Louis Eckert, les fondations Hans Wilsdorf et

Johann Jacobs et les communes de Vernier et Carouge.

Les représentations se sont adressées aux élèves de 6e primaire des écoles d'Aïre, du Lignon et des Libellules, ainsi qu'aux élèves de 7e et 8e du Cycle d'orientation du Renard.

Une représentation tout public a également eu lieu à la salle de l'école

d'Aïre devant plus de 150 spectateurs, parents, enfants, autorités, etc. Cette pièce a remporté un important succès. Elle met en scène des jeunes confrontés à la violence. Elle est rejouée ensuite une seconde fois afin de faire intervenir les spectateurs. Ces derniers sont invités à venir sur scène et à proposer d'autres



### *Portrait du «Réseau de solidarité»*

Un réseau de solidarité a été mis sur pied en 1995, avec l'appui de Mme Jocelyne Carasso, du Service social communal. Il s'agissait alors d'un noyau de 6 à 7 personnes qui voulaient aider les jeunes mamans devant aller travailler et se trouvant avec un problème de crèche ou de garderie. «L'idée était de les dépanner quand leurs enfants sont malades» résume Madame Nadja Tabani, coordinatrice du réseau à titre bénévole.

Dès lors, l'idée est venue d'agrandir le réseau. Pour ce faire, une rencontre est intervenue avec les maîtresses principales du Lignon I, II et III. Depuis, les entraides se sont multipliées.

Ainsi, un exemple : la mère de trois filles albanaises devait être hospitalisée. Une assistante sociale a prévenu Mme Tabani afin que quelqu'un du réseau puisse prendre en charge immédiatement les filles. Une dame, mariée à un Albanais, les a prises en charge durant deux semaines. Fait exceptionnel, en temps normal il s'agit d'aides sur une période beaucoup plus courte.

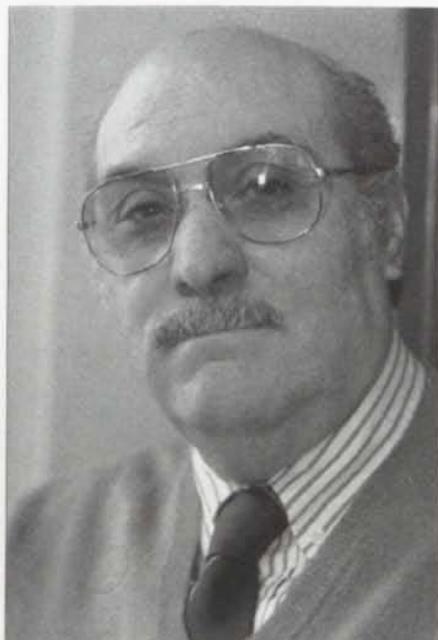
Autre exemple d'entraide : le doyen du Cycle du Renard appelle Mme Tabani, il s'agit d'aider une jeune fille de 14 ans qui devra renoncer à partir avec ses camarades en camp, si l'on ne trouve pas quelqu'un pour garder ses deux petits frères.

Les objectifs ont été depuis agrandis aux personnes seules. «Je m'occupe personnellement d'une dame souffrant du dos. Je l'aide pour faire ses courses quand elle m'appelle» raconte Mme Tabani.

Le réseau de solidarité du Lignon compte à ce jour une douzaine de personnes. Elles se réunissent une fois par mois à la paroisse protestante.

Contact, tél. 797 00 27.

*Portraits des pages 3 à 8 : G. Rüegsegger*



solutions.

Les comédiens ont tous une double formation : comédiens de la Ligue d'improvisation suisse et une formation sociale (éducatrice spécialisée, instituteur, musicothérapeute ou encore psychomotricien). Il est vrai que parfois le travail de ces jeunes acteurs est partiellement thérapeutique. Les objectifs plus généraux de cette opération de sensibilisation des jeunes, des enseignants, des parents et des personnes du quartier sont de leur faire comprendre trois choses : il est nécessaire de se faire aider, il est légitime de dénoncer, enfin il faut renforcer la solidarité.

Finalement, dernier ancrage intervenu avant d'aboutir à la grande manifestation d'avril : la mise en place d'un local d'accueil à midi aux abords du Cycle du Renard. Cette expérience a fonctionné jusqu'à l'automne 1997.

Un autre lieu va prendre le relais. Il devrait voir le jour dans l'enceinte même du Cycle.

### Grande fête d'avril

La réflexion collective menée depuis deux ans a mis en évidence que la violence orale ou physique surgit entre autres :

- lorsque les pratiques institutionnelles et les conduites individuelles trahissent un manque de repères et de valeurs communes, de règles du jeu clairement exposées, réciproques et partagées;
- lorsque le tissu social se dégrade, que les liens entre les habitants s'étiolent et que le sentiment d'appartenance ou d'intégration fait défaut.

A partir de ce constat, il a semblé évident qu'il s'agissait dès lors de contribuer à restaurer le dialogue, les occasions de contact, par le biais d'une manifestation.

Cette fête aura trois axes : permettre aux associations de présenter leurs activités, rédiger ensemble et faire signer une charte qui vise à favoriser la qualité de vie, enfin, promouvoir la constitution d'un conseil de quartier.

Le débat de samedi sera articulé autour de la rédaction d'une charte



(G. RÜEGSEGGER)

collective. Elle entend restaurer le sentiment d'appartenance au quartier, à la communauté. Elle devrait reprendre, entre autres, les trois valeurs suivantes : le refus de la violence (étant entendu que la violence est un moyen d'expression qui ne résout pas les problèmes, mais qui en crée), la tolérance (lorsque les différences d'origine, de nationalité, d'ethnie et de sexe sont valorisées, l'unité du groupe est renforcée) et la solidarité (l'aide à celles et ceux qui en ont besoin constitue une priorité).

Quant au débat de dimanche, il en

tend répondre à une série de questions telles que : «Peut-on parvenir à vitaliser la citoyenneté par l'organisation d'un lieu de débats, d'échanges et de régulation ?».

Cette fête est considérée comme un point de départ, comme l'amorce de la structuration d'un conseil à déterminer ensemble.

Par la suite, une charte définitive sera imprimée sur un document papier, mais aussi par le biais d'autocollants et d'affiches.

Serge Guertchakoff

Après lecture de diverses lettres, le Maire Christophe Iseli communique un certain nombre d'informations :

- Suite au vote du budget 1998, le Conseil administratif a décidé de retirer deux projets de délibération que les finances communales ne permettent pas de réaliser dans l'immédiat. Il s'agit de la DA relative à l'aménagement d'une crèche parentale à Châtelaine et de la DA concernant le crédit pour la mise en place et l'amélioration des sites de récupération des déchets (première étape). Ces deux objets seront représentés plus tard, quand les finances communales permettront d'en assurer le coût.

- Le Conseil administratif a engagé, dès le 1er mars, Monsieur Andrea Fossati comme secrétaire général adjoint technique. Il remplace les postes occupés précédemment par MM. Mayoraz et Robert et a pour mission de gérer l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire, au génie civil et à l'urbanisme ainsi qu'à l'entretien des bâtiments et aux nouvelles constructions. Agé de 44 ans, Monsieur Fossati est architecte de formation.

- Conformément aux décisions du Conseil municipal, le Conseil administratif a mis fin aux contrats intérimaires avec trois chauffeurs TPV et les a engagés au sein du personnel communal, deux comme fonctionnaires et le dernier en tant qu'auxiliaire.

- Le Conseil administratif a reçu les membres de la direction des Gravières Moret SA qui lui ont fait part de leur intention - eu égard à la situation économique sévissant à Genève dans le bâtiment - de suspendre pendant deux ans au moins l'exploitation de la gravière. Le Conseil administratif a constitué un groupe de travail qui, conjointement avec les exploitants, essaiera de trouver la solution la plus satisfaisante.

Premier objet à l'ordre du jour : un crédit de 135 000 francs concernant le préau de l'école des Libellules. Il s'agit d'une part de la réfection partielle du secteur des enfantines et, d'autre part, de la pose de quelques jeux supplémentaires dans le secteur

des primaires. Cet objet a été voté à l'unanimité.

### Aménagement de Châtelaine

Long débat à propos du projet de plan localisé de quartier relatif aux parcelles sises entre l'avenue Edmond-Vaucher, l'avenue de Châtelaine et le chemin De-Maisonneuve.

Les avis sont partagés. Jacques Dupré (S) quitte même la salle.

Bernard Buntschu (AdG) préconise de renvoyer cet objet en commission. Sans succès (9 voix pour : AdG, E, PDC, R, 2 L). Un préavis favorable est ensuite voté par 17 voix (S, E, PDC, R, 2 L) et 11 abstentions (AdG, 3 S, 1 L). La délibération prise autorise le Conseil administratif à demander l'expropriation, sur la parcelle 3288, de l'emprise nécessaire à la réalisation d'une servitude de distances, entre autres.

Ensuite les élus, par 19 voix et 9 abstentions (AdG, 1 E, 1 L), autorisent le Conseil administratif à signer une promesse de vente, puis l'acte d'achat en temps opportun pour l'acquisition des parcelles 2152 et 3632 pour le prix de 1,35 million de francs. L'achat devra intervenir au plus tard le 31 mars 1999. L'objectif est d'avoir ainsi un espace nécessaire au développement des équipements publics indispensables à ce quartier.

### Solidarité avec le Kosovo

Le Bureau a reçu deux résolutions. L'une des socialistes qui demandent une mesure d'amnistie pour les sans papiers à l'occasion de l'anniversaire de l'Etat fédéral. Il s'agit de soutenir une initiative du Conseil national. Après l'approbation de la prise en considération, la résolution est acceptée par 22 voix contre 5 non (R, 1 L) et une abstention (L).

La deuxième résolution, présentée par les trois partis de la Gauche, demande que cesse pour le moment tout renvoi de Kosovars. Au vote, elle est aussi acceptée, par 19 voix contre 6 (R, 2 L) et 3 abstentions (2 L, 1 PDC).

Suivent diverses interpellations et le renvoi automatique d'une pétition en

commission. Elle est relative à la circulation au chemin de la Crotte-au-Loup/chemin du Sorbier.

Enfin, le Conseil administratif demande l'ouverture d'un crédit de 300 000 francs afin de réaliser, dans le courant de l'année 1998, des travaux lourds et de renouveler certaines installations. Ce crédit fait l'objet d'un vote immédiat. Il est approuvé à l'unanimité.

S.G.

### Prochaines séances du Conseil municipal

mardi	7	avril	à 20h30
mardi	12	mai	à 20h30
mardi	23	juin	à 20h30

### Pâques 1998

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés

**du jeudi 9 avril à 16h au  
lundi 13 avril.**

Réouverture  
le mardi 14 avril à 9h.

### Ramassages ménagers

**Déchets encombrants  
mardi 7 avril**

**Déchets métalliques  
jeudi 9 avril**

La levée des ordures ménagères du vendredi 10 est reportée au samedi 11; celle du lundi 13 est reportée au mardi 14.

## APPEL

L'association Vernier Intégration Emploi (VIE), qui a été créée le 26 novembre 1997, a pour but de favoriser l'insertion ou la réinsertion des habitants de Vernier à la recherche d'un emploi et en priorité les jeunes en grande difficulté.

Pour mener à bien sa mission, nous lançons un appel à toutes les personnes désirant mettre au service de cette cause leur savoir, compétences ou expériences professionnelles (par exemple : comptabilité, gestion informatique, etc.).

Si vous êtes intéressé à donner un coup de main, prenez contact avec l'association VIE. D'avance merci.

### ASSOCIATION VERNIER INTEGRATION EMPLOI

Mairie de Vernier

9, rue du Village - Case postale 520 - 1214 Vernier  
Tél. 306 06 06, ligne directe 306 06 48 - Fax 306 06 60

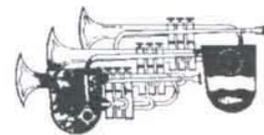
L'association VIE vous annonce l'ouverture de la  
**permanence chômage des Avanchets.**

Elle se tiendra tous les vendredis matin de 9h à 12h  
au Centre de quartier des Avanchets

**dès le 17 avril**

## La Fanfare municipale de Vernier a besoin de vous !

La Fanfare recherche, auprès de ses sympathisants, des bonnes volontés pour renforcer son équipe technique et d'intendance qui prépare et installe le matériel instrumental lors des manifestations de la société.



Il n'est pas nécessaire d'être musicien pour être membre actif de la fanfare.

Nous vous attendons, vous êtes tous les bienvenus.

### Vous souhaitez nous aider ?

C'est si facile, un coup de fil au président  
Georges Baechler, tél. 341 12 73 ou 341 31 78.

### LA FANFARE MUNICIPALE DE VERNIER

présente

**les 24 et 25 avril à 20h30**

à la salle communale de  
Vernier-Place

**"Show 1998"**

sous la direction de Philippe Berthoud et le concours de  
l'école de musique et d'une classe de Balaxert.

## Quels sports préférez-vous pratiquer ?

- Choisissez parmi les propositions ci-dessous les 3 sports qui vous intéressent :

Badminton	Basket
Gymnastique	Karaté
Tennis de table	Volley-ball
Patinage artistique	Hockey sur glace.

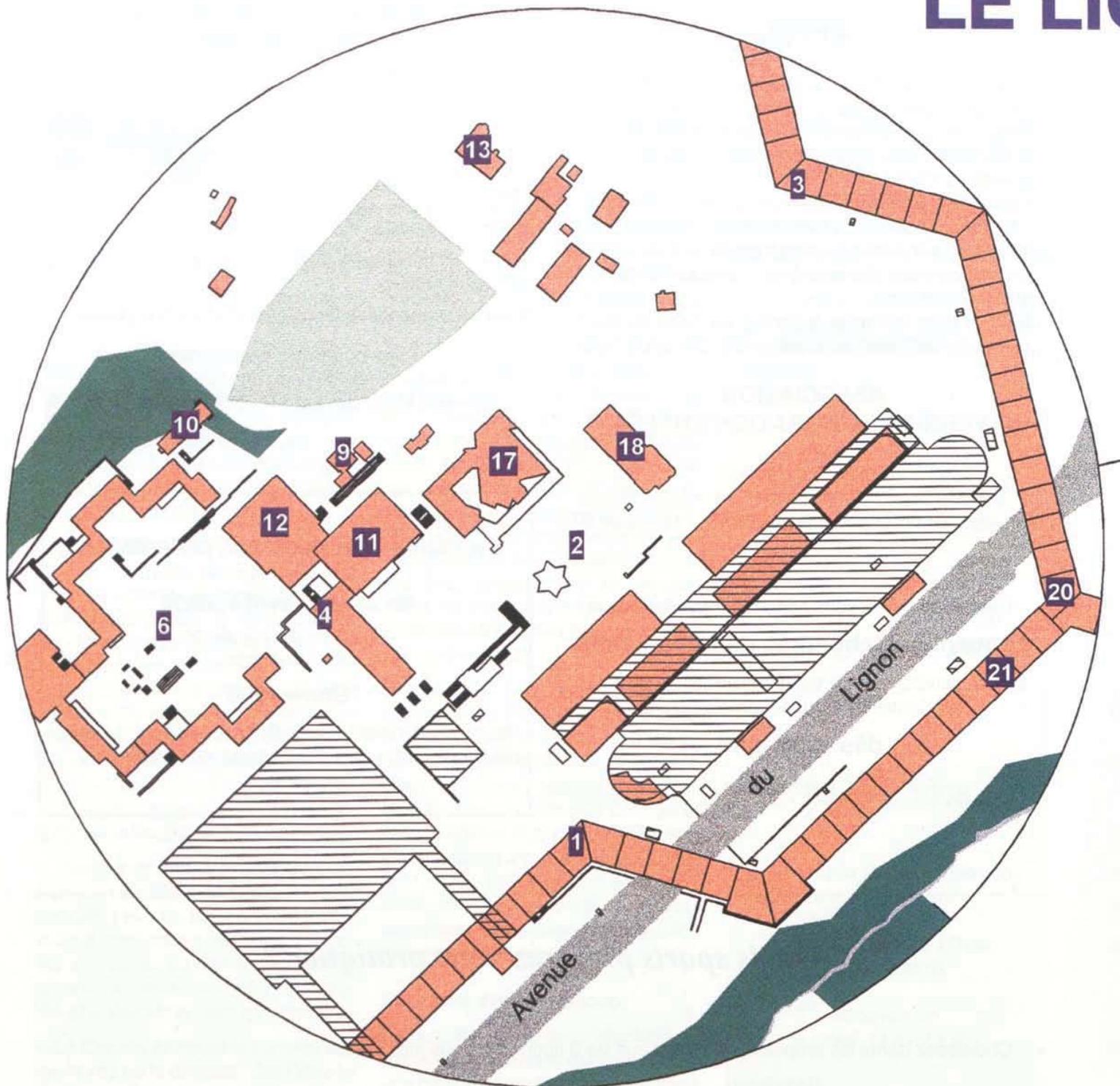
- Inscrivez-les par ordre de préférence sur le bulletin ci-dessous, puis retournez-nous le bulletin avant le 17 avril.

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre collaboration.

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

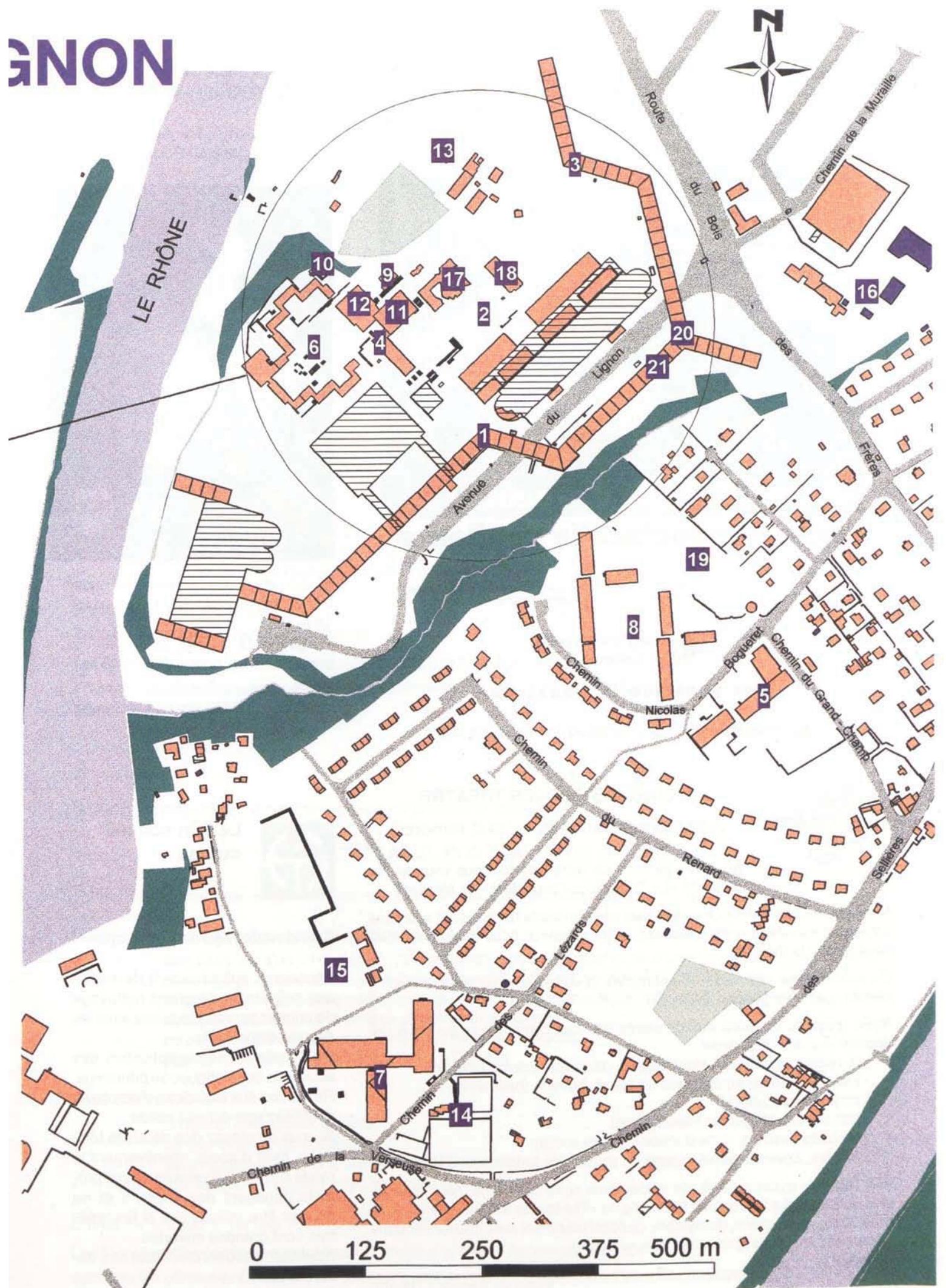
M. Andrea Fossati, Secrétaire général adjoint technique - Mairie de Vernier - CP 520 - 1214 Vernier

Mes sports préférés sont :  
1.....  
2.....  
3.....



- |    |                                     |    |  |
|----|-------------------------------------|----|--|
| 1  | Police municipale                   | 12 | Centre sportif du Lignon                         |
| 2  | Bibliobus, le lundi de 15h à 19h    | 13 | Vieux-Lignon, Conservatoire populaire de musique |
| 3  | Crèche Pamplémousse                 | 14 | Tennis d'Aïre                                    |
| 4  | Jardin d'enfant Pop Corn            | 15 | Stade d'Aïre                                     |
| 5  | Ecole d'Aïre                        | 16 | Piscine du Lignon                                |
| 6  | Ecole du Lignon                     | 17 | Paroisse catholique de l'Epiphanie               |
| 7  | Cycle d'orientation du Renard       | 18 | Centre protestant du Lignon                      |
| 8  | Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon | 19 | Cimetière d'Aïre                                 |
| 9  | Centre de loisirs La Carambole      | 20 | Comité central du Lignon                         |
| 10 | Jardin Robinson du Lignon           | 21 | Club des aînés du Lignon                         |
| 11 | Salle des fêtes du Lignon           |    |  |

# GNON



CREDIT PERSONNEL

Assurance perte d'emploi  
sans majoration de taux, couvrant 50%  
des mensualités (37 mois maximum)  
Conditions & informations au  
022 / 809 39 39

Quand il s'agit d'argent,  
rien ne remplace la confiance

**Exemple:**

Le coût d'un crédit personnel de CHF 10'000.- octroyé le 30 du mois, remboursable en 24 mensualités de CHF 458,40, est de CHF 1001,60 (déductible fiscalement) pour un **taux annuel effectif global de 9,75%**.



Banque Cantonale  
de Genève

UNE QUESTION DE CARACTÈRE

Agence de Vernier: route de Vernier 219, 1214 Vernier, Tél. 809 77 00



L'ECHO DE VERNIER THEATRE

votre troupe communale vous remercie.

Au cours du mois de mars écoulé, nous vous avons présenté «Le Tartuffe ou l'Imposteur» de Molière.

Nous remercions très sincèrement tous les Verniolans qui nous ont soutenus en venant assister à notre spectacle. Votre présence nous a démontré que vous aimiez le théâtre.

Ce soutien nous persuade de poursuivre la voie que nous suivons depuis bientôt quatre-vingts ans.

Notre gratitude va aussi aux différents services communaux qui nous ont apporté leur aide précieuse :

- transport de matériel, signalisation, panneau-réclame (voirie);
- salle de théâtre, équipement de scène, buvette (bâtiments);
- projecteurs (culture);
- stationnement (gardes municipaux);
- contacts avec les clubs d'aînés (service social);
- articles, agenda, dernière page de couverture (Informations Vernier).

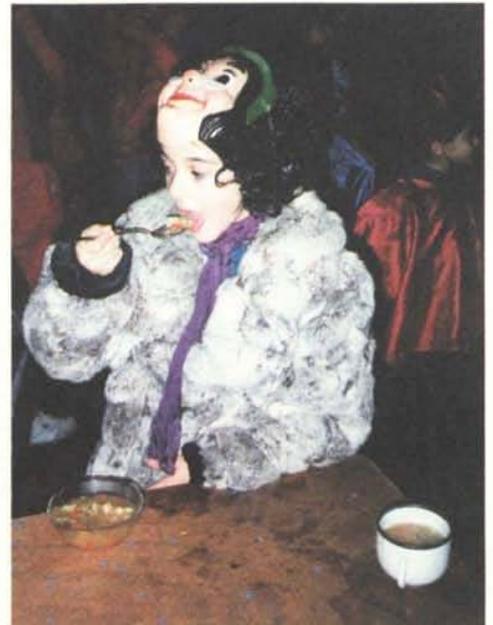
«Le Tartuffe» ayant achevé son séjour dans notre commune, nous n'avons plus qu'à attendre le prochain spectacle du «Théâtre de Vernier». Nous vous promettons du suspens, du mystère, de l'ébahissement avec une renversante pièce policière. Mais chut... l'intrigue se noue !

A bientôt !

Echo de Vernier - Théâtre

ASSOCIATION DES INTERETS  
DE VERNIER-VILLAGE

Te reconnais-tu ? Toi qui dégustes la  
bonne sousoupe du Concierge...



Si oui, dis à tes parents de nous  
téléphoner au 341 39 17 jusqu'au  
18 avril.

Tu gagneras un bon de Fr. 30.- à  
valoir dans une bonne librairie gene-  
voise.

Le comité de l'AIVV



Le bon conseil  
du bpa

Grand nettoyage de printemps

Consacrez suffisamment de temps  
aux préparatifs de grand nettoyage  
de printemps; vous réduisez ainsi les  
risques d'accidents.

On constate une multiplication des  
accidents domestiques au printemps.  
Renoncez aux exercices d'acrobatie  
et utilisez une échelle solide.

Si vous employez des détergers toxi-  
ques, lisez d'abord attentivement le  
mode d'emploi. Plusieurs de ces pro-  
duits dégagent des vapeurs et ne  
doivent être utilisés que si les fenê-  
tres sont grandes ouvertes.

Attention : l'eau et l'électricité ne s'ac-  
cordent pas !

Et évitez la hâte, source d'accident !



## AVIS

Une inscription publique est ouverte en vue de pourvoir le poste de

### **AGENT(E) MUNICIPAL(E)**

Les candidat(e)s doivent répondre aux conditions suivantes :

- avoir une formation commerciale, de bureau ou équivalente
- avoir le sens aigu des contacts humains
- être aptes à rédiger la correspondance et connaître l'informatique (Word + Excel)
- accepter des horaires irréguliers et le port de l'uniforme
- jouir d'une bonne santé
- âge idéal entre 25 et 40 ans
- être de nationalité suisse, domicilié(e)s à Genève
- une expérience de police serait un avantage.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Traitement suivant le statut du personnel.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues à la Mairie de Vernier (tél. 306 06 06).

Adresser les offres manuscrites, avec photo et curriculum vitae, à la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, **jusqu'au 15 avril 1998.**

Une inscription publique est ouverte en vue de pourvoir le poste de

### **SECRETAIRE POLYVALENTE A 50 %**

pour effectuer différents remplacements dans des services de l'administration.

Les candidates doivent répondre aux conditions suivantes :

- être titulaires d'un CFC d'employée de commerce en secrétariat ou d'une formation jugée équivalente
- avoir une parfaite maîtrise de la langue française et une bonne faculté de rédaction
- justifier d'une très bonne connaissance des outils de bureautique (Winword, Excel)
- accepter des horaires et un taux d'activité irréguliers
- ne pas prendre de vacances durant les congés scolaires
- être de nationalité suisse, domiciliées à Genève.

Nous offrons :

- un travail intéressant et varié
- un cadre de travail agréable
- les avantages sociaux d'une administration communale
- une rémunération en rapport avec les exigences du poste.

Entrée en fonction : 1er mai 1998 ou à convenir.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues à la Mairie de Vernier (tél. 306.06.06).

Adresser les offres manuscrites, avec photo et curriculum vitae, à la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, **jusqu'au 15 avril 1998.**

**A vendre**

Cuisinière à gaz avec four à gaz Bonpani. Très bon état, Fr. 100.-. Tél. 341 24 27, laissez message sur le répondeur.

Piano Korg, Fr. 1200.-. Guitare Fender, Fr. 1200.-. Ampli Marshall, Fr. 500.-. Ampli 2 x 80 w + cabinet 4 x 10", Fr. 800.-. Tél. 930 04 23.

MBK 41, nbreuses pièces chromées, couleur turquoise métallisé. Prix à discuter. Tél. 341 28 29, dès 18h.

Passionné de cinéma ? Offrez-vous 54 numéros du magazine "Première" de 86 à 94. Le lot Fr. 50.-. Tél. 341 32 14.

Piano ancien, bon état, Schmidt-Flohr, à accorder. Fr. 500.-. Tél. 796 82 82, le soir.

Cause double emploi : machine à café Expresso, brune. Très peu utilisée, en parfait état. Fr. 250.-. Tél. 797 54 52.

Bon pour articles Macintosh d'une valeur de Fr. 250.-, cédés Fr. 180.-. Tél. 796 55 53.

Toyota Liteace, beige, 1992, 67000 km, très bon état + pneus neige. Fr. 7000.-. Tél. 796 44 32.

**Recherche**

Cindy cherche un cavalier pour apprendre à danser le rock. Si tu as entre 10 et 12 ans, appelle-moi au 341 40 32.

**A votre service**

Homme sérieux entretient vos jardins pour un prix raisonnable. Tél. 797 08 45

**Appartements - villas**

Châlet au Mont-Saxonnex, 150 m<sup>2</sup>, 3 chambres, garage, vue panoramique. Fr. 240 000.-. Tél. 796 44 32.

A vendre région Montana, appartement attique 115 m<sup>2</sup>, balcon, 3 chambres, 2 salles d'eau, cave, garage + pl. parc ext. Tél. 079 200 54 13.

Cherche à louer studio ou 2 pièces dans une villa. Tél. rép. 796 67 66 ou 079 626 39 48.



**Ernest AHAMMER**

Maîtrise Fédérale

INSTALLATIONS THERMIQUES

Etudes – Devis – Conseils expertises  
Réalisation – Entretien – Surveillance  
Dépannage 24 h. sur 24 h.

**BUREAU**

91, av. de Châtelaine  
1219 Châtelaine  
Tél. (022) 796 74 74  
FAX (022) 796 90 41

**ATELIER**

115, rte de Vernier  
1219 Châtelaine  
Tél. (022) 796 84 81

Five rows of empty grid boxes for contact information, each row consisting of 10 small squares.

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en utilisant le bulletin ci-contre

- par téléphone **306 06 06**, en ayant pris soin de préparer l'annonce.

Cette rubrique est à disposition des habitants de la commune de Vernier, à l'exclusion des entreprises.

Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce

Nom : ..... Prénom : ..... No tél. : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Localité : .....



## Vente-échange de printemps

8 et 9 mai 1998

Salle communale de l'école d'Avanchet-Salève

Réception des articles	vendredi 8 mai de 17h15 à 20h15
Vente	samedi 9 mai de 9h à 12h
Païement des articles	vendus et
Reprise des invendus	samedi 9 mai de 14h30 à 15h30.

### RECEPTION

1. **Tous les articles doivent être propres et en bon état.** N'essayez pas de vendre ce que vous n'achèteriez pas vous-même. **Un contrôle des articles mis en vente sera effectué.**
2. **Assortiment :**
  - vêtements d'enfants jusqu'à la taille 164;
  - layette bébé, habits de grossesse;
  - landaus, tricycles, accessoires pour bébés;
  - chaussures d'enfants;
  - chaussures et tenues de sports, enfants et adultes;
  - livres, jeux, jouets.

**Les affaires d'automne ne sont pas acceptées au printemps.**

3. **Les articles doivent être munis d'une étiquette** assez grande et bien fixée, indiquant le prix et la taille, en laissant de la place pour notre référence. Pour les ensembles ou paires de chaussures, **mettre une étiquette sur chaque pièce.**
4. **Les lots de vêtements et de livres ne sont pas acceptés.**
5. Le prix fixé lors de l'enregistrement ne pourra plus être modifié.
6. **Taxes:** le vendeur paie une taxe d'inscription de **20 cts sur chaque article** et de **50 cts par feuille d'inscription** pour les livres lors de l'enregistrement. De plus, une taxe de 10% sera perçue sur chaque article vendu pour les frais d'organisation.

### VENTE

1. Les articles doivent être payés comptant.
2. Les organisatrices se réservent le droit de contrôler les sacs à la sortie.
3. **Le groupe d'organisation décline toute responsabilité** en cas de vol ou de perte d'un article ou du produit découlant de cette vente.

### PAIEMENT DES ARTICLES VENDUS ET REPRISE DES INVENDUS

L'horaire pour le paiement et la reprise est impératif. Les articles invendus et non récupérés seront donnés à une oeuvre de bienfaisance. Les sommes non retirées sans avis, seront bénéfice de la vente-échange.

Renseignements : E. Rafrafi, tél. 796 14 65 ou  
S. Schenk, tél. 796 74 84.

## Centre de loisirs des Avanchets

13, rue du Grand-Bay - 1220 Avanchets - tél. 796 24 80

Exclusivité ados 13-17 ans

### Camp de cheval en Ardèche

Du mardi 14 au  
samedi 18 avril

Prix : Fr. 340.-.



### Cours de poterie - adultes/ados

Les jeudis de 19h30 à 21h30.

Le cours est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux personnes expérimentées. Objets artistiques ou utilitaires, travail avec le tour, c'est à choix ! Jacqueline Endt, céramiste professionnelle, est là pour vous guider et vous encourager dans vos diverses expériences.

Troisième trimestre : du 23 avril au 25 juin 98.

Prix : entre Fr. 21.- et Fr. 25.- le cours, selon le nombre de participants. Comprend l'enseignement, les fournitures (terre, émaux), la cuisson des pièces.

Inscriptions au plus vite auprès de Christine Schoeb.

### Cours de poterie - enfants

Les mercredis de 9h30 à 10h30 ou de 10h45 à 11h45.

Monique Sandoz, céramiste, accompagne les enfants dans leurs réalisations et cela donne de petites merveilles.

Troisième trimestre : du 1er avril au 24 juin 98.

Prix : Fr. 85.- par trimestre pour l'enseignement, les fournitures (terre, émaux) et la cuisson des pièces.

Inscriptions au plus vite auprès de Christine Schoeb.

### Vacances de Pâques

pour les préados 10-13 ans

Mardi 14 Accueil au centre animation de 14h à 20h.

Mercredi 15 Dès 10h...  
et jeudi 16 «Nature et aventure» : escapade dans le Jura avec nuitée. Retour à 18h (déplacement, repas, nuitée, animation Fr. 50.-). Nombre de places limité.

Vendredi 17 Accueil au centre à 14h.  
Repas en commun (Fr. 5.-). Boum à 20h.  
De 22h jusqu'à samedi matin 9h, soirée bonnets de nuit...

Samedi 18 de 9h à 11h, brunch pour tous :  
thé, café, chocolat et pâtisseries maison  
(participation Fr. 2.-).

Tout renseignement et information complémentaire sur le déroulement des activités peuvent être obtenus auprès de l'animateur responsable : Michel Laroche, tél. 796 24 80.



## Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines  
1219 Châtelaine  
Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE ● CHARPENTE  
ESCALIERS ● COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire  
**EgoKiefer**

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium  
-  
Portes d'entrée

## Tarifs publicitaires

1/12 page	Fr. 110.-
2/12 page	Fr. 220.-
1/4 page	Fr. 300.-
1/4 page couv. int.	Fr. 330.-
1/3 page	Fr. 400.-
1/2 page	Fr. 560.-
1 page intérieure	Fr. 1000.-
1 page couv. ext.	Fr. 1200.-

## Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

\*

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

## Ecole BER Genève

**Nouveau : 6<sup>e</sup> spécialisée**  
Classes du **CYCLE** et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical ou en*  
**économie**

Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat *médical*  
Secrétariat

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

Jean Esteves

*Peinture  
&  
papiers peints*

Devis gratuit

Rte de Montfleury 5C  
1214 Vernier  
Tél. 079/213 87 57

## G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien  
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56 Fax 341 23 21



## G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2A, ch. du Sorbier  
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier  
1217 Meyrin Tél. 341 08 43

**NATEL: 079/202 99 62  
FAX: 341 67 72**

Un corps en forme

## TONING: La gym en détente!

Vous voudriez faire du sport sans souffrir et affiner votre silhouette sans devenir une obsédée des salles de sport? Alors, le Toning est pour vous la solution idéale!

Le Toning est un programme complet d'exercices de gymnastique sur sept appareils mécaniques ou vibratoires. Cette méthode fonctionne sur la répétition. Vous ferez 8 minutes par appareil soit une heure de gym au total. Vous travaillerez les jambes, les bras, la taille, le buste et les fessiers.

Vous perdrez des centimètres et retrouverez du tonus musculaire. Vous constaterez une amélioration dans la souplesse de vos articulations ainsi qu'un sentiment de détente après chaque séance.

En plus...  
deux supers solariums!

### Tarifs 98

1x/p semaine - A volonté	
3 mois:	210.- 390.-
6 mois:	350.- 590.-
12 mois:	490.- 790.-
15 séances:	265.-
30 séances:	495.-

Une séance d'essai  
gratuite

**BODY PLUS Isabelle**  
Centre de Toning et solarium

26, prom. Champs-Frêchets  
1217 Meyrin ☎ : 785 01 41



Un corps en forme



**Solariums  
à Meyrin!**

**1 SÉANCE À 5.-**

Offre valable jusqu'au 30 avril 98. Non cumulable.  
Uniquement sur présentation de ce bon.  
Prix normal de la séance: 17.-

**BODY PLUS Isabelle**  
Centre de Toning et solarium

26, prom. Champs-Frêchets  
1217 Meyrin ☎ : 785 01 41



**Vous avez entre 16 et 25 ans !  
Vous aimez écrire des poésies, contes ou nouvelles  
Alors, participez à la 8e édition du**

## **Prix littéraire de la Commune de Vernier pour jeunes auteurs**

Chaque genre sera récompensé selon deux catégories d'âge (de 16 à 20 ans et de 21 à 25 ans), par des prix en espèces. De plus, un recueil sera édité.

**Date de clôture du concours : 30 novembre 1998**

### **REGLEMENT**

1. Le concours est ouvert à tous les jeunes domiciliés en Suisse romande. Il couvre deux catégories d'âge :
  - A) 16-20 ans : nés entre 1978 et 1982
  - B) 21-25 ans : nés entre 1973 et 1977
2. Les genres suivants font l'objet du concours :
  - 1) contes ou nouvelles
  - 2) poésie

L'oeuvre doit être inédite, écrite en français et présentée comme suit :

  - **contes ou nouvelles** : minimum dix pages et maximum 15 pages, de 30 lignes chacune
  - **poésie** : minimum 10 poèmes et maximum 15 poèmes
- 3a. **Les textes dactylographiés en trois exemplaires** doivent parvenir au Service culturel de la Commune de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier (☎ 306 06 86) **avec les indications ci-dessous sur la première page du manuscrit** :

- <b>Catégorie et Genre</b>	- <b>Date de naissance exacte</b>
- <b>Nom</b>	- <b>Adresse</b>
- <b>Prénom (à préciser si féminin ou masculin)</b>	- <b>Numéro de téléphone</b>
- 3b. Si le texte a été élaboré sur ordinateur, joindre également la disquette.
4. Le jury délibère à huis clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'oeuvre. Ses décisions sont sans appel.
5. La proclamation des résultats du concours aura lieu au Salon du Livre à Palexpo, Genève, en avril 1999.
6. Les écrits ne seront pas restitués aux auteurs.
7. Il ne sera pas tenu compte des ouvrages ne correspondant pas au présent règlement, ainsi que des textes parvenus après le délai de clôture.

**GRANDE VENTE  
de vêtements d'occasion**

hommes - femmes - enfants

**MARDI 14 AVRIL ET MARDI 12 MAI**

de 14h30 à 18h30

au Centre commercial des Avanchets

Pour tout renseignement :  
Croix-Rouge genevoise, tél. 736 34 45.

Les paroissiennes et paroissiens de  
**LA PAROISSE PROTESTANTE DE VERNIER**  
sont convoqués en

**ASSEMBLEE GENERALE  
le mercredi 22 avril 1998 à 20h**

au 3, chemin de Sales, Vernier  
(repas simple dès 19h)

Exposé :  
Notre Eglise aujourd'hui et demain,  
par M. Olivier Labarthe.

L'ordre du jour est disponible sur demande au 341 04  
42 tous les matins de 8h30 à 11h15 (sauf le mercredi).

# Inauguration des cinq bus Volvo

Mercredi 18 mars, la commune a inauguré officiellement le nouveau parc de véhicules des Transports Publics Verniolans (TPV) en présence d'une soixantaine de personnes, dont les conseillers administratifs Gabrielle Falquet et Marc-Henri Brelaz et le directeur général des TPG Christophe Stucki. Il s'agit de deux bus Volvo B6 (offrant au total 46 places) mis en service sur la ligne 52 (allant de la Crotte-au-Loup au Centre commercial de Balexert, en passant par l'aéroport) et de trois bus Volvo B10L (offrant 95 places) desservant la ligne 51 (allant du cycle du Renard aux Tours du Lignon en passant par le cycle des Coudriers).

Marc-Henri Brelaz a tenu à marquer cette cérémonie hautement symbolique en faisant un historique des transports Publics Verniolans. En voici une synthèse : «Le 17 mars 1979, la commune inaugurait son premier bus. Celui-ci reliait 9 fois par jour le bas d'Aire à Balexert, en passant par le Lignon, les Libellules et Châtelaine. Trois mois plus tard, forte du succès remporté, la commune procédait à l'achat de deux autres bus et engageait un second chauffeur. En 1985, face à l'accroissement constant du nombre de voyageurs transportés, les autorités communales ont dû se résoudre à modifier fondamentalement leur parc de véhicules. Le 26 mars 1985, le Conseil municipal votait un crédit de 1,125 million de francs, destiné à l'achat de 5 nouveaux bus, plus spacieux, de marque Hainje. 1992 fut une année charnière. C'est cette année-là que le Conseil municipal vota le principe d'un contrat de sous-traitance avec les TPG, avec la participation financière de l'Etat à la couverture des frais d'exploitation. Une seconde ligne était alors mise en service. La manque de places pour satisfaire la clientèle, avec toutes les garanties de confort qu'elle était en droit d'exiger ont poussé le Conseil administratif à rechercher la meilleure solution. Une étude a été menée et un cahier des charges adressé à toutes les entreprises concernées. Le choix s'est alors porté sur les bus de marque Volvo. Une demande de crédit de 1,75 million de francs pu alors être faite afin de renouveler entièrement le parc de véhicules communal. Le 15 octobre 1996, les élus décidaient par 24 oui et 7 abstentions d'ouvrir le crédit nécessaire. Le premier de cette série de véhicules est entré en service lors de la fête du 1er Août de l'année dernière. Aujourd'hui, le parc est complet». Et Monsieur le Conseiller administratif de souhaiter longue vie à nos transports verniolans.

## Intensification

La parole a ensuite été donnée à Christophe Stucki, directeur général des TPG. Ce dernier a tenu à saluer tout particulièrement l'effort fourni par la commune de Vernier. «Elle a été la première commune à investir de l'argent pour avoir ses propres lignes». Le patron des TPG voit l'avenir en rose. Il prévoit une intensification de la desserte à Vernier, «sauf en fin de ligne où le bus ne passera plus toutes les 6 minutes, mais toutes les 7 minutes 30».

Au nom des représentants des associations de quartier, Madame Zufferey-Pathey, présidente de l'AIVV, a rappelé que son association s'est beaucoup engagée sur le thème des transports publics qui sont «une facette de la qualité de notre environnement et du bien-être de la population verniolane».

Enfin, avant de découvrir de plus près les bus, le président du Conseil municipal, Ernest Greiner, a tenu à ajouter quelques mots : «Les TPV ainsi que l'achat des nouveaux bus sont reconnus par tous les partis politiques de Vernier comme un acquis non remis en cause». Et de remarquer que «les autorités ont elles aussi compris depuis fort longtemps que les TPV étaient un plus pour notre population».

S.G.



(M.-H. Brelaz)



Face à une situation sanitaire critique, l'appel lancé par une association guatémaltèque est reçu cinq sur cinq. Sollicité par la Fédération Genevoise de Coopération, Vernier répond par une subvention pour un projet d'aide sanitaire aux populations indigènes.

A quatre heures de route de la capitale du Guatemala, Guatemala Ciudad, se trouve la région de Quetzaltenango. Vaste haut plateau situé à plus de deux mille mètres d'altitude, la région porte le nom de la troisième ville du pays, peuplée de 100 000 habitants.

Les quelques routes goudronnées du centre en témoignent, la ville est relativement prospère. La population indigène (Maya) qui s'est regroupée en communautés rurales autour de la ville ne partage pas cette «prospérité».

Les routes sont défoncées ou absentes. Il n'y a aucun réseau d'adduction d'eau, aucune infrastructure sanitaire. Il y a une dizaine d'années quelques centres sanitaires avaient été construits par le Ministère de la santé. Ils sont maintenant fermés faute d'un budget d'entretien.

La situation sanitaire est donc critique et à même tendance à s'aggraver sur tout le haut plateau.

En ville, l'hôpital national n'assure aucune tâche de médecine primaire (de base). Bien entendu, il est possible de se faire soigner dans des cabinets privés du centre ville mais les prix sont inabornables.

Face à cette injustice criante, la population ne reste pas les bras croisés. Certains ont créé le Mouvement Coopérativiste Guatémaltèque qui coordonna en son temps diverses



coopératives dans la région de Quetzaltenango. De ce mouvement est née l'organisation PIES (Promoción, Investigación, Educación en Salud) spécifiquement axée sur la santé.

Partenaire de la Centrale Sanitaire Suisse (CSS), la PIES a pour but la mise en place d'un réseau régional de santé. Pour ce faire il est nécessaire de mettre en place des postes locaux de santé équipés d'un minimum de matériel et de former du personnel médical.

**Vernier a répondu présent à l'appel de la solidarité**

Membre de la Fédération Genevoise

de Coopération (FGC), la CSS lui soumet le projet. Examiné par la Commission technique de la FGC, puis présenté à la Commune de Vernier, le projet a su convaincre.

Concrètement, onze communautés rurales ont été équipées d'un poste local de santé et deux, de centres de santé plus importants servant de références. Trente-huit promoteurs de santé ont été formés.

Grâce au coup de pouce genevois, ce sont 6650 familles, soit environ 40 000 personnes, qui peuvent enfin bénéficier de soins médicaux !

Frédéric Baldini  
pour la Fédération Genevoise  
de Coopération



## Conseil des communes et régions d'Europe

L'Académie européenne de Grande-Bretagne et le Conseil des communes et régions d'Europe/section britannique organisent le **12e séminaire des jeunes** (16-20 ans), du **25 juillet au 2 août 1998 à Londres**.

Dans le cadre du thème «**L'Europe : le millénaire et au-delà**», des jeunes de tout le continent pourront se retrouver pour apprendre ensemble, partager des idées et des expériences, enfin proposer des projets de résolutions. Les étudiants participeront à des discussions, des exercices, des causeries, des études de cas et des présentations vidéo sur des sujets prioritaires pour le futur de l'Europe.

Pour en savoir plus et recevoir le programme du séminaire ainsi qu'un bulletin d'inscription, s'adresser à :

Conseil des communes et régions d'Europe, Section suisse  
Hôtel de Ville, 1002 Lausanne - Tél. 021/315 24 39 fax 021/315 20 08

Association des intérêts de Vernier-Village  
Case postale 434 - 1214 Vernier

## La Colonie de vacances de Boveau sur Corbeyrier

Ces jours encore (13 mars) Canal 29 - notre télévision communale - fait paraître une annonce par laquelle l'Association de vacances de Vernier Bois-Gentil recherche du personnel pour le séjour prochain, du 6 juillet au 1er août 1998.

C'est l'occasion de rappeler quelques souvenirs qui intéresseront les colons d'il y a 50 ans...

M. Pierre Pittard - auquel on a toujours intérêt à se référer - nous dit :

*"La première oeuvre à laquelle s'intéressa activement la commune, peu après la première guerre mondiale, fut la colonie de vacances, constituée sous forme d'association privée en 1924, qui effectua ses premiers séjours à Bursins, puis à Châtel-sur-Rolle et en faveur de laquelle la commune acheta, en 1929, un hôtel désaffecté en Boveau, au lieu-dit Bois-Gentil, à Corbeyrier sur Aigle, auquel de nombreuses transformations ont été apportées.*

*Utilisée comme école d'altitude pendant une partie de l'année par le Département de l'instruction publique, avec la collaboration financière de la Ville de Genève - ce qui a permis d'alléger considérablement les contributions financières de la commune tout en dotant cette construction des installations les plus modernes - Boveau reçoit pendant l'été, pour des séjours de quatre semaines, 50 colons.» \**

Nous prenions le train de Genève jusqu'à Aigle. Quelle bagarre pour être aux fenêtres côté lac ! Quelques personnes nous encadraient : M. et Mme Arpin, Yves Domenjoz qui fut pilote dans l'Armée suisse. Depuis



(Photo Halter)

Aigle, il y avait le car postal ou la marche à pied à travers les vignes. On arrivait à la Colonie en sueur et on recevait un bol de lait froid et une barre de chocolat noir.

On allait reconnaître les communs, les vestiaires, les dortoirs. On mangeait - plus ou moins bien - dans la grande salle et certains pleuraient, qui s'ennuyaient de la maison...

On jouait dans la cour et le ballon allait plus souvent qu'à son tour dans la propriété du bas. L'après-midi, la sieste se faisait sous le couvert en bois d'à côté, sur les chaises longues et les plus grands lisaient Jules Verne à haute voix.

On allait se coucher vers 9 heures après une toilette des plus sommaires : on n'osait pas user la brosse à dents et on oubliait exprès d'aller aux toilettes pour pouvoir se relever en cachette.

Il y avait les courses plus ou moins longues : Tour d'Aï, la Praille, vers Leysin, à Corbeyrier pour acheter

des cartes postales. Et les cabanes dans la forêt de sapins. Là, c'était l'aventure !

Il y a comme cela des flashes : Georges qui se cassa le bras en roulant dans un pré pentu; ceux qu'il fallut envoyer à l'hôpital d'Aigle à cause d'une gastro-entérite carabinière : ils avaient bu de l'eau défendue, dans les pâturages.

Et la fille qui avait le cafard et qui se trouva un jour à dîner devant un état-major d'adultes qui voulaient la forcer à manger.

Et la visite des parents au milieu du séjour. Et...

Vous voyez, il y avait quand même de bons moments.

Le Comité de l'AIVV

\* Profil de Vernier, page 268.  
Idem pour la photo, page 269.

La remise des prix du concours Vernier fleuri, a eu lieu le 13 octobre 1997 à la Maison Chauvet-Lullin. M. Brélaz, Maire, a accueilli et félicité chaque concurrent au nom des autorités communales. Il a rappelé l'importance des décorations florales de la population associées à celles du Service des parcs et promenades permettant ainsi un fleurissement optimum de notre commune. Avant la proclamation du palmarès, quelques diapositives ont permis de se rendre compte de l'excellente qualité des décorations florales.

## Palmarès du concours Vernier-fleuri 1997

Total des points: 144

### Catégorie des fenêtres et balcons

1 <sup>er</sup>	M.	<b>CAVIN</b>	Jean-Pierre	144	points
2 <sup>ème</sup>	Mme	<b>SCHAERER</b>	Alice	136	points
3 <sup>ème</sup>	M.	<b>RUFFIEUX</b>	Jean-Pierre	133	points
4 <sup>ème</sup>	Mme	<b>HAMMER</b>	Isabelle	125	points
5 <sup>ème</sup>	Mme	<b>BLONDEL</b>	Jacqueline	120	points
6 <sup>ème</sup>	M.	<b>DRIUSSI</b>	Arcangelo	116	points
7 <sup>ème</sup>	Mme	<b>MARTINS</b>	M.-de-Lurdes	115	points
8 <sup>ème</sup>	M.	<b>NICOD</b>	Léon	110	points
9 <sup>ème</sup>	Mme	<b>ZURKINDEN</b>	Gilberte	108	points
10 <sup>ème</sup>	Mme	<b>BERNET</b>	Arlette	105	points
11 <sup>ème</sup>	Mme	<b>CHRISTINAT</b>	Micheline	101	points
12 <sup>ème</sup>	Mme	<b>TISSOT-DAQUETTE</b>	Eleonora	100	points
13 <sup>ème</sup>	Mme	<b>GEBISTORF</b>	Sandra	98	points
14 <sup>ème</sup>	Mme	<b>CASAZZA</b>	Heidi	95	points
15 <sup>ème</sup>	Mme	<b>CHRISTEN</b>	Marita	92	points
16 <sup>ème</sup>	Mme	<b>RUCHAT</b>	Christine	90	points
17 <sup>ème</sup>	Mme	<b>BAHLER</b>	Olive	88	points
18 <sup>ème</sup>	Mme	<b>GRAZIOLI</b>	Anne-Marie	82	points
19 <sup>ème</sup>	Mme	<b>VICENTE</b>	Adriana	79	points
20 <sup>ème</sup>	Mme	<b>AUCIELLO</b>	Francesca	78	points
21 <sup>ème</sup>	Mme	<b>DUTOIT</b>	Marthe	76	points
22 <sup>ème</sup>	Mme	<b>LOMBARD</b>	Christina	58	points
23 <sup>ème</sup>	Mme	<b>BONGERA</b>	Lilly	54	points
24 <sup>ème</sup>	Mme	<b>SARTEUR</b>	Nelly	52	points
25 <sup>ème</sup>	Mme	<b>BOUTHEON</b>	Pascale	50	points

### Catégorie des terrasses ou villas

1 <sup>er</sup> ex.	M.	<b>CHEVALLEY</b>	Pierre	144	points
1 <sup>er</sup> ex.	M.	<b>CHAPPUIS</b>	Germain	144	points
1 <sup>er</sup> ex.	Mme	<b>TULLER</b>	Maguy	144	points
4 <sup>ème</sup>	Mme	<b>PASCHE</b>	Yvonne	139	points
5 <sup>ème</sup>	M.	<b>MEUTER</b>	Charles	137	points
6 <sup>ème</sup>	M.	<b>FRAGA</b>	André	136	points
7 <sup>ème</sup>	Mme	<b>DURIAUX</b>	Arlette	135	points
8 <sup>ème</sup>	M.	<b>ROULIN</b>	Maurice	133	points
9 <sup>ème</sup>	Mme	<b>BIELSER</b>	Yvonne	115	points
10 <sup>ème</sup> ex.	M.	<b>BURRI</b>	Walter	106	points
10 <sup>ème</sup> ex.	M.	<b>FRANCEY</b>	Georges	106	points
12 <sup>ème</sup>	Mme	<b>ROCH</b>	Inès	102	points
13 <sup>ème</sup>	M.	<b>CHEVALLAZ</b>	Yvan	91	points
14 <sup>ème</sup>	Mme	<b>MAGNIN</b>	Claire	90	points
15 <sup>ème</sup>	Mme	<b>BLEULER</b>	Doris	82	points
16 <sup>ème</sup>	Mme	<b>APOTHELOZ</b>	Eliane	78	points
17 <sup>ème</sup>	Mme	<b>CASTELLI</b>	Monica	48	points

### Bulletin d'inscription pour VERNIER FLEURI 1998, à renvoyer à :

Concours des fenêtres et balcons, Mairie de Vernier, A l'int. de M. Beffa, rue du Village 9, 1214 Vernier

**Dernier délai: 9 mai 1998**

Mademoiselle, Madame, Monsieur, (Biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom : .....

Rue et numéro : .....

NPA et localité : ..... Tél. : .....

(Les candidats ne peuvent s'inscrire que pour une seule section, mettre une croix dans la case qui convient.)

Section :                      Catégorie fenêtres et balcons                       Catégorie terrasses, villas

Quand on entre dans l'immeuble : Etage : ..... A gauche :       Au centre :       A droite :



# Vernier fleuri



Le Service des espaces verts verniolans (S.E.V.V.) et les autorités communales organisent deux manifestations pour promouvoir les décorations florales. Alors n'hésitez pas à y participer !

*Témoignez qu'il fait bon vivre à Vernier, fleurissez votre quartier !*

## 9<sup>ème</sup> Journée "portes ouvertes" à l'établissement horticole

Centre de voirie, route de Montfleury

**Samedi 9 mai 1998** de 10 à 16 heures

### Nombreux stands

**Marché aux géraniums** et plantes annuelles.

**Confection des caissettes** avec l'aide des conseils des horticulteurs de la commune.

**Confection florale**, testez vos aptitudes artistiques.

**Buvette**, pour étancher toute soif.

**Concours** : Connaissez-vous votre commune ?

**Stand tessinois** à midi pour vous restaurer : risotto, assiettes tessinoises préparés devant vous. Salle chauffée, animation assurée. Tenu par la chorale **Pro Ticino** de Genève.



## 16<sup>ème</sup> Concours des fenêtres et balcons

Fleurissez vos fenêtres, balcons ou terrasses et témoignez ainsi qu'il fait bon vivre à Vernier. N'oubliez pas de vous inscrire au concours communal.

Des prix seront attribués aux meilleures décorations, chaque concurrent recevra un prix de participation. Veuillez vous inscrire au moyen du bulletin de la page 23, en précisant dans quelle catégorie vous désirez participer.

**Deux catégories** :  
**a. Fenêtres et balcons**  
**b. Entrées, terrasses et villas**

Une confirmation d'inscription ainsi que le règlement du concours vous seront adressés. Le jury procédera, si possible, à deux visites durant l'été. Les concurrents n'étant pas prévenus, nous vous recommandons d'entretenir vos décorations florales afin qu'elles soient toujours au maximum de leur beauté.

**N.B.** A la suite d'accidents, le Département de justice et police rappelle que le règlement n'interdit pas de placer des vases ou bacs à fleurs sur les balcons et fenêtres, mais prescrit de les fixer à l'intérieur des barrières, de telle manière qu'ils ne présentent aucun risque de chute.